

COMMUNE DE CHANIERES
budget annexe
« IMMEUBLE ALIENOR D'AQUITAINE »

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles

du **Budget Primitif 2024**

M57

Art.107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015

Le budget annexe « Immeuble Aliénor d'Aquitaine » a été créé en 1996.

L'immeuble est composé de 3 logements privatifs et 2 locaux commerciaux.

A ce jour, 2 logements sont occupés, le 3^{ème} est en travaux à la suite de l'incendie. Il sera loué à partir du 1^{er} mai 2024.

Le local commercial situé au 20 rue Aliénor d'Aquitaine et vacant pour l'instant.

Informations financières et prévisions budgétaires 2024 :

En Fonctionnement :

Recettes :

- Excédent de fonctionnement reporté : 82 069.88 €

Dépenses :

- Montant à disposition pour l'entretien et les réparations diverses : 72 616.88 €

En Investissement :

Recettes :

- Report de la section d'investissement : 45 094.80 €

Dépenses :

- Une enveloppe de travaux de 52 898.80 € est ouverte.

Le Budget Primitif 2024 s'équilibre ainsi :

🇫🇷 Section de fonctionnement : 106 670.88 €

🇫🇷 Section d'investissement : 54 898.80 €